



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

du mardi 06 septembre 2016

L'assemblée générale a eu lieu le mardi 06 septembre 2016 à partir de 8 heures 30 à la caserne général Dupuy.

Sont présent : le Colonel Stéphane BRAS Président d'honneur

Les membres du Bureau Directeur

Les responsables d'activité

(voir le tableau joint)

1. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE

- Allocution du Président d'honneur
- Organisation administrative
- Organisation financière
- Communication
- Création de section
- Vente de matériel
- Partenariat
- Parole aux responsables
- Projet de manifestation du LCA

2. ALLOCUTION du Colonel Stéphane BRAS Commandant du CNEFG

Il s'est présenté, son parcours, et, donné les encouragements au club pour ses nouveaux objectifs.

3. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

- Hiérarchisation des tâches et responsabilités. Le responsable de la section reçoit les Fiches d'Adhésion, il les vérifie : texte et annexes.
- Mise en place de 2 armoires à clapets au poste de sécurité (accès uniquement par les membres du Bureau et les responsables d'activité) pour les membres du Comité Directeur.
- **1 Fiche d'inscription et 1 chèque distinct par activité** (Présentation de la nouvelle Fiche d'adhésion), la Carte d'Identité et la photo ne sont jointe qu'avec le dossier de l'activité principale.
- Gratuité de la section pour le comité directeur (bureau, responsables et adjoints)
- Décret sur les Certificats Médicaux (document joint) le VPM est valable, il devra être renouvelé s'il ne concerne pas la saison complète.
- **1 BE regroupant les fiches d'inscription**, la photo récente, le certificat médical, la Carte d'Identité recto verso sera déposé dans la case secrétaire et
- **1 BE regroupant les chèques** dans la case trésorier. (Présentation du BE,)

4. ORGANISATION FINANCIERE

- Changement de banque pour le CREDIT AGRICOLE (Frais de gestion néant). Le président et le trésorier auront la signature pour le chéquier.

- Compte tenu du déséquilibre entre les rentrées de cotisations et les dépenses effectuées, il ressort que seule la section aquagym a une trésorerie positive.

- Nouveau fonctionnement : toutes les sections (excepté l'aquagym) démarrent la saison à 0€.

- Idée directrice : Les responsables de section doivent établir un budget prévisionnel des dépenses courantes qui leur incombe en fonction de l'effectif de l'année – 1. Ce qui implique pour eux d'adapter les cotisations en fonction de ces besoins prévisionnels.

Cependant, lorsque la section présentera un projet de stage, manifestation, ou autres qui nécessite un engagement de la part du responsable, la trésorerie LCA sera là pour l'accompagner. De même que pour un achat de matériel faisant l'objet d'une demande de subventions quelconque.

- 1 demande d'engagement de dépense (avec devis) sera envoyée systématiquement par les responsables pour tout ce qui concerne son activité, l'accord sera donné par le Bureau Directeur. (présentation demande)

5. COMMUNICATION

- Une adresse internet club a été créée : » lca24110@gmail.com «

- Un site internet a été créé : leopard-club-asterien.sportsregions.fr qui deviendra si on prend l'abonnement www.leopard-club-asterien.fr (Présentation Site)

→ Avantages du site :

- Communication élargie par rapport au bouche à oreille
- Ensemble des renseignements et informations pouvant intéresser les adhérents
- Possibilité de lisibilité pour les éventuels partenaires
- Possibilité pour les sections d'annoncer tous les événements qu'elles organisent
- Possibilité de mettre en ligne les documents administratifs pour les futurs adhérents
- Possibilité de créer des albums photos et vidéos mis à disposition des adhérents

Seul le Président est amené à faire le nécessaire pour mettre ces informations sur le site.

6. LES SECTIONS

6.1 SECTIONS EXISTANTES

Artisanat ; Responsable: Brigitte DESMAISON
Baby-gym ; Responsable : Christophe CROZE
Culture Physique ; Responsable: Jean-Philippe MEHEUST
Futsal ; Responsable: David RANDOUR
Plongée ; Responsable : Pierre-Olivier FISCH
Tir armes à feu ; Responsable : Paul DETOURBE
Tir à l'arc ; Responsable : Frédéric COS

6.2 SECTIONS EXISTANTES NOUVEAU RESPONSIBLE

Aquagym; Responsable: Philippe YSABEL diplômé BNSSA

Découvert moto ; Responsable : Gilles BONNIOL

6.3 NOUVELLES SECTIONS

- **STEP FITNESS** ; Responsable Laurence LAVAUZELLE
Lieu : gymnase
Jours : mardi 12h15 – 13h15
Mercredi 18h00 – 19h00
Tarif : 12€
- **BADMINTON** ; Responsable :
Lieu : gymnase
Jour : vendredi 18h00 – 20h00
Tarif : 12€

6.4 SECTIONS en attente de faisabilité

- **ANGLAIS** ; Animatrice Estel ILIFIX
Lieu : Salle Etude CNEFG
Jours : Cours Soir
Tarif : 8 €/heure
- **BODYSOFT**
Etude de faisabilité par l'intermédiaire de Mme VIALA
Responsable : A définir
Lieu Gymnase ou Dojo
Jours : mercredi en matinée de 9h30 à 10h30
Rémunération : Possibilité de défraiement forfaitaire à hauteur de 26 €

1 heure / semaine sur environ 35 semaines = 910 €

Rentabilité à partir de 16 adhérents pour une cotisation moyenne de 57 € / adhérent donc 85 € annuel

- **CANICROSS** ; responsable à définir

Nous allons récupérer l'association Canicross 24 au sein du léopard club astérien afin de les soulager dans l'organisation de leur course annuelle et leur apporter une aide par le biais de bénévoles et matériels.

7. VENTE DE MATERIEL

- SAUNA

Proposition de 450 € compte tenu de l'inconvénient du 380 V. Matériel qui a plus de 10 ans.

Personne intéressée : Laurence LAVAUZELLE

- Les sections peuvent vendre du matériel (après accord du Bureau et selon certaines conditions) pour augmenter leur budget ou bien, trouver des actions rémunérantes.

8. PARTENARIAT

8.1 INTERSPORT

Nous avons reçu 270 chèquiers cadeau à offrir à chaque adhérent lors de leur adhésion.

La Fédération des clubs de la défense (FCD) a le plaisir de vous informer de la signature le 1^{er} mars 2016 d'une nouvelle convention de partenariat avec INTERSPORT – SPORT CO LOISIRS DIFFUSION, société installée à Guerville (56).

Ce nouveau partenariat permet à la fédération, à ses ligues, à ses clubs affiliés et à ses licenciés de profiter d'**une remise de 40% sur le prix de vente public** sur l'ensemble des produits achetés chez l'équipementier choisi (Adidas – Puma – Jako – Kappa – Uhlsport, hors références chaussures), d'une part, et de garantir le meilleur prix sur l'achat d'autres articles, d'autre part.

Les présentes conditions ne concernent que les achats effectués auprès de INTERSPORT – SPORT CO LOISIRS DIFFUSION, nouveau fournisseur officiel de la FCD. Les coordonnées de contact sont les suivantes : Responsable commercial : Monsieur Richard Périn – Courriel : sld368@reseau-intersport.fr.

Tous les achats sont à effectuer exclusivement sur le catalogue à consulter sur le lien suivant : http://corporate.intersport.fr/isf_page_content/clubs. Pour une question de bonne gestion logistique et de coût de livraison, les clubs sont invités à regrouper les commandes de leurs licenciés.

En outre, la fédération a également pu négocier la distribution de 170.000 carnets de réduction (8 chèques inclus) au profit de tous les licenciés de la FCD afin de bénéficier également du réseau Intersport de proximité à des conditions très avantageuses. La 1^{ère} distribution est prévue en juillet pour le second semestre 2016. Une deuxième interviendra en décembre pour l'année 2017.

Je vous prie d'agréer, mesdames, messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Directeur général
Pascal RAVEAU

8.2 CREDIT AGRICOLE

- Mise en place d'une convention CE qui permettra de récupérer de 50 à 100 € (à définir) par ouverture de compte courant en venant de la part du LCA. Sachant qu'ils bénéficieront également de plusieurs offres en vent de notre part telles que frais de dossier offert en cas de crédit, cotisation offerte la 1ere année pour la carte bancaire,.....

- Présentation d'un projet d'achat de matériel pouvant concerner les enfants, la féminisation dans le sport ou autres sujets de développement social qui pourrait nous apporter une aide de financement pouvant aller jusqu'à 4000 euros.

En contrepartie, le LCA apportera une lisibilité sur le site INTERNET avec le logo de la banque et une information sur les éléments concernant la convention CE.

- Projet de confectionner un Roller-up avec une présentation du club et un petit encart partenaire.

- Prendre contact avec le service des sports de SAINT ASTIER dans le but :

→ Faire une demande de subventions

→ Donner de la lisibilité à la mairie de SAINT ASTIER sur le site

→ Proposer de la main d'œuvre bénévole pour leurs manifestations suite appel à volontaires

→ Participer aux manifestations sportives de la commune au nom du LCA

- Trouver des sponsors ou partenaires tel que :

Leclerc, Usine à chaux, Rians, Lidl, Artisans locaux

9 PAROLE AUX RESPONSABLES

- Artisanat : faire un sondage pour le personnel féminin du centre pour 1h d'activité le jeudi 12h30 à 13h30 environ.

Les frais liés aux expositions seront bien pris en charge par le LCA

- Baby-gym : Il y aura 2 sections en fonction du nombre d'enfant et de leur âge.

- Culture physique : il est envisagé de faire ½ tarif l'activité (16€ 36€) à partir du 1^{er} mars (à confirmer)

Ouverture de la salle à 7h et fermeture à 21h (à partir de 21h il n'y a plus personne dans la salle)

Une étude avec le centre est en cours pour posséder une fontaine à eau.

Une proposition d'achat de ventilateur doit être faite dès qu'il y aura de l'argent sur le compte de la musculation

- Moto Les sorties seront à thème.

- Fitness Recherche d'un maximum de marche, un minimum de 11 serait très bien pour démarrer.

- Tir petit et gros calibre Une séance de plus est envisagée, pour l'instant se serait le samedi matin. Nous avons besoin pour son fonctionnement de responsable, il faut 3 personnes par séance pour ouvrir en sécurité. A organiser.

Si l'adhérent ne reçoit pas sa licence par mail, qu'il fasse remonter l'information à son responsable d'activité ou à l'un des membres du Bureau.

Nous demandons que les responsables d'activité fassent une liste de présence de leurs membres lors des séances et qu'ils s'inquiètent qu'ils aient reçu leur licence.

10 CLOTURE DE L'ASSEMBLEE

Elle est clôturée à midi et les personnes sont invitées au repas en commun au self.

Le Président
Mikael JOUAN

Le Secrétaire Général
Gérard PROVENDIER